



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance extraordinaire du 20 décembre 2022**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 18 h 30, le 20 décembre  
2022, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont  
présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur  
Pierre Charbonneau,

Mesdames et Messieurs,

Jacqueline P. Croisetière, conseillère district 1  
Jean-François Théberge, conseiller district 2  
François Bessette, conseiller district 3  
Michel St-Amour, conseiller district 4  
Michel Charron, conseiller district 5  
Christiane Beaudry, conseillère district 6

Monsieur Hugo Allaire, directeur général, est également présent  
ainsi que cinq (5) citoyens en présentiel. Un (1) citoyen assiste à la  
rencontre virtuellement.

*La présente séance du conseil se tient parallèlement en présentiel et  
via télérencontre et son enregistrement sera déposé sur le site  
Internet de la Municipalité.*

*Par conséquent, et afin d'éviter de nuire au bon déroulement de la  
séance, il est demandé par monsieur le maire, à l'audience  
présente dans la salle, de bien vouloir éviter de filmer ou  
enregistrer ladite séance.*

**1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

À 18 h 30, les présences sont prises et le quorum est constaté.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 18 h 30, monsieur le maire, Pierre Charbonneau, ouvre la séance.

**3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général déclare que l'avis de convocation pour la  
présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**379-12-2022**

Sur proposition de monsieur Michel St-Amour, il est unanimement  
résolu :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Présentation et adoption - Budget 2023



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance extraordinaire du 20 décembre 2022**

6. Adoption - Programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025
7. Période de questions (portant exclusivement sur le budget 2023 et le PTI)
8. Levée de la séance

**5. PRÉSENTATION ET ADOPTION – BUDGET 2023**

**380-12-2022**

**Attendu qu'** il est nécessaire d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2023 pour imposer les taxes, *tarifications* et autres prélèvements afin de pourvoir aux dépenses prévues;

En conséquence, **sur proposition de monsieur Jean-François Théberge**, il est unanimement résolu :

**Que** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damien adopte les prévisions budgétaires suivantes pour 2023 :

BUDGET DE L'EXERCICE FISCAL 2023 SAINT-DAMIEN	
REVENUS	2023
Taxes générales	2 580 645 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	1 468 180 \$
Paiements tenant lieux de taxes	95 163 \$
Transferts	358 151 \$
Imposition de droits	215 000 \$
Autres revenus	115 525 \$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 832 664 \$</b>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	1 035 961 \$
Sécurité publique	845 004 \$
Transport	1 864 150 \$
Hygiène de milieu	920 180 \$
Santé et bien-être	1 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	315 901 \$
Loisirs et culture	616 237 \$
Frais de financement	126 727 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 725 160 \$</b>
CONCILIATION	
<b>Immobilisations</b>	
Amortissement	(832 260) \$
<b>Financement</b>	
Financement	-\$
Remboursement de la dette à long terme	461 700 \$
<b>Affectations</b>	
Activités d'investissement	-\$
Affectations réserves financières	74 376 \$
Affectations élection	5 000 \$
Affectations autres	(601 312) \$
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>(892 496) \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION</b>	<b>4 832 664 \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES</b>	<b>-\$</b>



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance extraordinaire du 20 décembre 2022*

**6. ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION  
2023-2024-2025**

**381-12-2022**

**Attendu que** la municipalité doit adopter un plan triennal d'immobilisation pour les années 2023-2024 et 2025 ;

**En conséquence, sur proposition de madame Christiane Beaudry,**  
il est unanimement résolu :

**Que** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damien adopte le programme triennal d'immobilisation au montant de 2 869 800 \$ pour 2023, 265 000 \$ pour 2024 et de 4 225 000 \$ pour 2025 et totalisant 7 359 800 \$ pour ces trois années.

	Projets investissements	2023	2024	2025	TOTAL	Mode de financement
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
1	Changement système électrique caserne	6 300 \$			6 300 \$	100 % subvention PRABAM
2	Machine à pression	3 500 \$			3 500 \$	100 % fonds de roulement
3	Agrandissement caserne			2 000 000 \$	2 000 000 \$	85 % subvention PRACIM 15 % règlement d'emprunt
<b>TRANSPORT</b>						
4	Camionnette F-150	57 000 \$			57 000 \$	100 % fonds de roulement
5	Camionnette Maverick	33 000 \$			33 000 \$	100 % fonds de roulement
6	Traverse 347	400 000 \$			400 000 \$	55 % subvention 45 % règlement d'emprunt
7	Coupe branches hydraulique	25 000 \$			25 000 \$	100 % subvention PAVL
8	Broyeur d'accotements	26 000 \$			26 000 \$	100 % subvention PAVL
9	Changement système de chauffage garage mun.	14 000 \$			14 000 \$	100 % subvention PRABAM
10	Garage municipal			2 000 000 \$	2 000 000 \$	85 % subvention PRACIM 15 % règlement d'emprunt
11	Méga dôme			170 000 \$	170 000 \$	100 % règlement d'emprunt
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
12	Terrains de tennis	100 000 \$			100 000 \$	65 % subvention PSSPA 35 % surplus
13	Cabanon parc Lachance	5 000 \$			5 000 \$	100 % fonds de roulement
<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>						
14	Remplacement conduites d'aqueduc désuètes	2 200 000 \$			2 200 000 \$	65 % subvention TECQ 35 % règlement d'emprunt
15	Nouveau puits - village		250 000 \$		250 000 \$	100 % règlement d'emprunt
16	Bornes de recharge - véhicules		15 000 \$		15 000 \$	100 % fonds de roulement
<b>URBANISME</b>						
17	VUS hybride ou électrique			55 000 \$	55 000 \$	22 % subvention 78 % fonds de roulement
<b>TOTAUX</b>						
	<b>TOTAUX</b>	<b>2 869 800 \$</b>	<b>265 000 \$</b>	<b>4 225 000 \$</b>	<b>7 359 800 \$</b>	



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance extraordinaire du 20 décembre 2022*

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS (portant exclusivement sur le budget 2023 et le PTI)**

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question relativement au budget 2023 et au PTI.

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**382-12-2022**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 15.

Pierre Charbonneau  
Maire

Hugo Allaire  
Directeur général